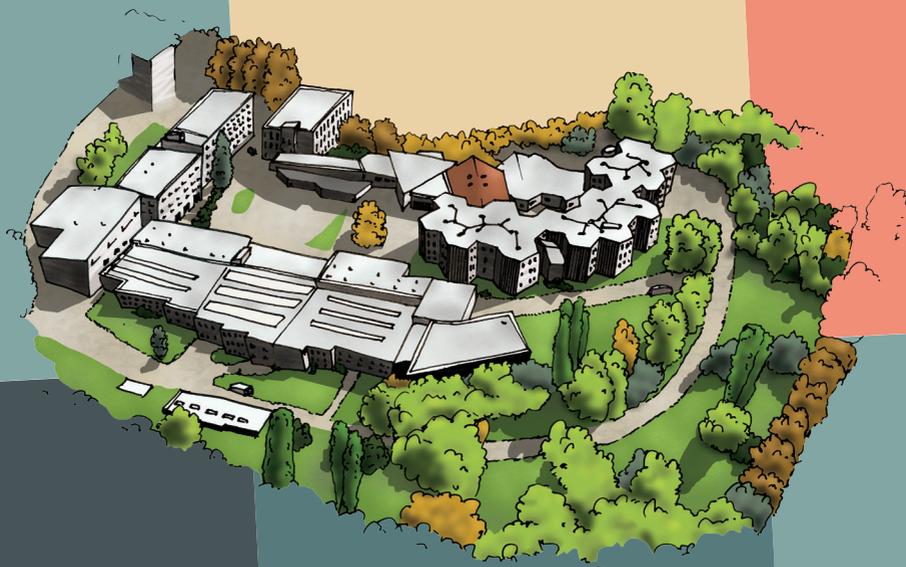




AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTE

Refuges LPO

La LPO vous accompagne
pour la gestion écologique
de vos espaces verts et bâtis



• Vous êtes une personne morale (collectivité, site à activités commerciales, entreprise, site d'accueil du public et d'hébergement touristique, établissement scolaire, maison de retraite, hôpital, etc)

• Vous souhaitez vous engager dans une démarche de valorisation et/ou d'amélioration du patrimoine naturel ?



Le programme Refuges LPO répond à vos attentes !

Qu'est ce qu'un Refuge LPO ?

La création d'un Refuge LPO sur l'un de vos espaces est une démarche exemplaire et reconnue par un agrément, par la mise en place de méthodes de gestion des espaces verts et du bâti respectueuses de la biodiversité.

Lorsque vous adhérez à ce programme, vous intégrez le plus important réseau national d'espaces verts et bâtis de proximité, préservés et gérés écologiquement, permettant de maintenir et reconstituer des zones de nature. La LPO vous accompagne par son expertise.

Que m'apporte cette démarche ?

- Constituer un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté et valorisé
- Afficher les valeurs d'un établissement responsable et citoyen et valoriser votre image par l'implication dans une démarche reconnue par l'agrément national LPO
- Mettre en place des mesures exemplaires en application de vos engagements sociaux et environnementaux (Agenda 21, PADD, E3D, RSE/RSO)
- Sensibiliser et impliquer les citoyens (usagers, salariés, résidents, élèves) autour d'actions locales en faveur de la biodiversité
- Renforcer le lien social au sein de l'établissement
- Devenir acteur de son environnement en participant à la Trame verte et bleue
- Valoriser le patrimoine local, naturel et bâti



Contactez-nous...



- Pour une rencontre sur site, un premier conseil et l'envoi gratuit d'une proposition technique et financière.
- Ces programmes sont adaptables à vos besoins.
- L'ambition et la durée du projet Refuge LPO s'adaptent aux possibilités de chaque structure, selon son niveau d'implication potentiel en termes de logistique, moyens humains et budget.
- La LPO est une association de renommée nationale, une référence dans la protection de la nature de proximité.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Ligue pour la protection des oiseaux Franche-Comté

Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr

<http://franche-comte.lpo.fr>





Où créer un Refuge LPO ?

- Au cœur d'une entreprise
- Dans un établissement scolaire
- Dans un lieu de vie (hôpital, maison de retraite...)
- En ville ou en milieu rural
- Dans un parc ou un jardin
- Dans un site de loisirs



Comment créer mon Refuge LPO ?

5 étapes clés

1. Contact avec la LPO Franche-Comté.
2. Accompagnement personnalisé avec visite sur le site afin d'évaluer le potentiel écologique, identifier vos besoins et étudier votre projet.
3. Proposition technique et financière et convention.
4. Validation de la proposition / Adhésion programme Refuge LPO.
5. Réalisation du projet avec notre appui.

Quelques références...

En France, ce sont 1186 refuges établissements,
242 refuges collectivités et 91 refuges entreprises.
En Franche-Comté : 28 refuges établissements et 8 refuge collectivités.

- Le Parc Buffon de Montbard en Côte d'Or
- La ville de Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine
- La Saline royale d'Arc-et-Senans
- L'Étang des Forges à Belfort
- La ceinture verte du centre ancien de Besançon
- Le Musée de plein air des Maisons Comtoises à Nancray
- Le Parc de la Grotte à Saint-Vit
- Le Lycée Victor Hugo, à Besançon



Je souhaite préserver la biodiversité sur mes espaces



...favoriser la biodiversité par une gestion écologique des espaces verts et la prise en compte du bâti pour l'accueil de la faune et de la flore.

La LPO vous propose...

1. La réalisation d'un état des lieux du patrimoine naturel et un bilan des pratiques de gestion existantes.
2. L'élaboration de préconisations de gestion pour favoriser l'intérêt écologique du site (aménagement, méthodes d'entretien, etc.).
3. L'accompagnement technique à la mise en œuvre de votre projet.
4. L'évaluation du projet et des progrès en faveur de la biodiversité.
5. La poursuite du partenariat avec de nouveaux objectifs.

Je souhaite communiquer et valoriser ma démarche

...mobiliser les utilisateurs du site autour des enjeux liés à la biodiversité et à l'importance de la gestion écologique, communiquer en interne ou vers l'extérieur autour de mon projet.

La LPO vous propose...

Des moyens de communication : conception d'un panneau informatif, d'une plaquette, organisation d'un événementiel, inauguration du Refuge LPO, etc.

Je souhaite impliquer le personnel et le public

...donner un caractère participatif à ce projet avec la mobilisation du plus grand nombre (équipe salariée, population, acteurs économiques, élèves, résidents...).

La LPO vous propose...

1. Un large choix d'animations : réunion participative, sortie nature, atelier (fabrication et pose de nichoirs et autres gîtes, plantations, création de mare, etc.), mise en place d'un programme d'éducation à l'environnement, formation à l'aménagement des espaces verts, aux méthodes de gestion différenciée, etc.
2. Un déroulement pédagogique permettant l'appropriation du Refuge LPO :
Une réunion d'information. La constitution d'un groupe de personnes, une sortie de découverte / un inventaire participatif du patrimoine naturel, la définition d'un projet collectif, la mise en œuvre d'ateliers d'aménagements en faveur de la biodiversité sur le site.
3. Un kit pédagogique composé de trois livrets (« Activités nature », « Identifier les oiseaux des jardins », « Aménagements pour la biodiversité »), d'un nichoir et d'un jeu de photos des oiseaux communs.



« La Charte des Refuges LPO »



En créant un Refuge LPO, mon établissement, ma collectivité ou mon entreprise s'engage moralement à préserver la nature et améliorer la biodiversité sur le site concerné, en respectant les principes suivants :

Principe 1. Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore

- En protégeant les oiseaux et la nature, en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme la nidification et les grands froids.
- En diversifiant et en aménageant, selon la surface du refuge, des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages, comme une haie champêtre, une mare, un mur de pierres sèches, des zones non fauchées, etc.
- En privilégiant la plantation d'espèces qui poussent naturellement dans la région, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale.

Principe 2. Renoncer aux produits chimiques

- En adoptant un mode de gestion écologique et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques si une intervention est vraiment nécessaire.
- En préférant les engrais naturels (compost, purin d'orties, etc.) pour les plantes exigeantes comme les arbres fruitiers ou les légumes, en favorisant les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.

Principe 3. Réduire l'impact sur l'environnement

- En adoptant des gestes écocitoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant les déchets ménagers.

Principe 4. Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité

- En s'engageant à ne pas chasser dans le refuge s'il se situe dans une zone où la chasse peut s'exercer.
- En entreprenant toute démarche utile, avec les conseils de la LPO, pour que la chasse puisse y être interdite dans les meilleurs délais.

La création d'un Refuge LPO ne remet pas en cause mes droits sur ma propriété, je conserve toujours la libre et entière disposition de mon bien et la jouissance de celui-ci.

